



# Conseil économique et social

Distr. générale  
8 décembre 2021  
Français  
Original : anglais

## Commission de statistique

### Cinquante-troisième session

1<sup>er</sup>-4 mars 2022

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour examen et décision :  
statistiques générées**

## Statistiques générées

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport, établi conformément à la décision 2021/224 du Conseil économique et social et à la pratique établie, résume les activités menées récemment, dans le cadre du Programme mondial de statistiques générées, par la Division de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques générées pour renforcer les statistiques générées dans l'optique de favoriser l'égalité des genres ainsi que le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable. En particulier, le rapport fait le point sur l'élaboration, faite en collaboration avec un groupe d'experts en la matière et conformément à la demande de la Commission dans ses décisions 48/109 (voir [E/2017/24](#)) et 51/115 (voir [E/2020/24](#)), d'orientations visant à améliorer la production de données sur le budget-temps, présentant un instrument de collecte de données sur le budget-temps harmonisé de façon à définir un certain nombre d'exigences minimales, des considérations de qualité pour les études sur le budget-temps et des moyens de moderniser la production de données sur le budget-temps. Il fournit également des informations sur les résultats du huitième Forum mondial sur les statistiques générées et les conclusions des dernières réunions du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur, y compris : un ensemble minimum révisé d'indicateurs de genre ; un appel à la réalisation d'une enquête mondiale sur les programmes de statistiques générées afin d'évaluer les progrès réalisés depuis 2012, date de la dernière étude sur le sujet ; une proposition pour l'intégration d'une perspective de genre dans les travaux de la Commission, comme demandé dans sa décision 51/115.

\* [E/CN.3/2022/1](#).



Les mesures que la Commission est invitée à prendre sont énoncées au paragraphe 39 du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le présent rapport récapitule les travaux menés en 2020 et 2021 par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées pour donner suite aux demandes formulées par la Commission de statistique dans ses décisions 42/102, 44/109, 48/109 et 51/115, concernant : a) l'élaboration d'orientations méthodologiques relatives à la production et à l'utilisation des statistiques genrées, notamment pour ce qui est du budget-temps et des soins et travaux domestiques non rémunérés ; b) la coordination du Programme mondial de statistiques genrées, et notamment l'organisation des réunions annuelles du Groupe ; c) l'organisation, tous les deux ans, du Forum mondial sur les statistiques genrées. Il présente également d'autres activités en cours ou prévues de la Division des statistiques et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur, notamment les travaux proposés pour intégrer une perspective de genre dans les travaux de la Commission, conformément à sa décision 51/115.

## II. Élaboration d'orientations méthodologiques visant à améliorer la production et l'utilisation des données sur le budget-temps

2. L'utilité des données sur le budget-temps est de plus en plus reconnue, en particulier pour ce qui est de mesurer le travail domestique non rémunéré, le bien-être et l'égalité des genres. Ces données sont également essentielles pour orienter les politiques et la recherche concernant l'évolution des pratiques professionnelles, les trajets entre le domicile et le lieu de travail et les moyens de transport, ainsi que l'éducation, la santé, la culture, l'environnement et les sports<sup>1</sup>. En outre, les données sur le budget-temps peuvent fournir des indications sur les conditions de vie de certains groupes de population, tels que les personnes âgées, les enfants et les personnes handicapées. Lorsqu'elles sont menées régulièrement, les enquêtes sur le budget-temps fournissent également des données sur l'évolution des modes d'utilisation du temps, notamment en raison du recours aux nouvelles technologies. L'analyse des données sur le budget-temps est donc fondamentale pour la conception, l'application, le suivi et l'évaluation d'un large éventail de politiques publiques, notamment celles qui sont nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En particulier, les données sur le budget-temps sont indispensables et constituent l'élément quantitatif direct de l'indicateur 5.4.1 (proportion du temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et lieu), qui est essentiel pour évaluer les progrès vers l'égalité des genres<sup>2</sup>. En effet, les données sur le budget-temps sont nécessaires pour mesurer la participation des femmes et des hommes au travail non rémunéré et leur contribution à l'économie, tout en fournissant les informations requises pour le suivi de nombreux autres objectifs de développement

---

<sup>1</sup> Commission économique pour l'Europe (CEE), *Guidelines for Harmonizing Time-Use Surveys* (Genève, 2013). Consultable à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Statistics/pub/21855>.

<sup>2</sup> Au cours d'une journée moyenne, les femmes consacrent environ trois fois plus d'heures que les hommes aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés (<https://worlds-women-2020-data-undesa.hub.arcgis.com/apps/time-spent-in-unpaid-work-total-work-burden-and-work-life-balance/explore>). L'indicateur 5.4.1 du cadre mondial d'indicateurs (proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence), est utilisé pour mesurer et suivre les progrès accomplis sur la voie d'une meilleure répartition du travail non rémunéré entre femmes et hommes.

durable et cibles connexes<sup>3</sup>. Elles sont également importantes pour mesurer la qualité de vie, un domaine qui suscite une grande attention dans les politiques, notamment dans le contexte de la prise en compte du bien-être des personnes pour compléter la mesure de la performance économique, au-delà du produit intérieur brut<sup>4</sup>. En outre, il est prévu d'introduire de nouveaux « comptes élargis », dans le cadre de la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008<sup>5</sup>, afin d'améliorer le suivi et l'analyse du bien-être, y compris des mesures du travail non rémunéré des ménages.

3. Comme demandé par la Commission dans ses décisions 48/109 et 51/115, depuis 2018, la Division de statistique et le Groupe d'experts dans les méthodes novatrices et efficaces de collecter des statistiques du budget-temps<sup>6</sup> travaillent à l'application de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (2016) et à la modernisation des enquêtes sur les budgets-temps, dans le contexte de la mise à jour du *Guide des statistiques du budget-temps : mesures du travail rémunéré et non rémunéré* (ci-après les « orientations des Nations Unies »)<sup>7</sup>, l'objectif général étant d'encourager la collecte de ces données essentielles dans les pays et de la faire progresser au fil du temps. En particulier, davantage de pays devraient être en mesure de produire des statistiques sur le budget-temps, y compris le temps consacré au travail non rémunéré, si l'on promouvait des solutions et des instruments légers comportant des journaux et des questions stylisées, basés sur un ensemble commun de critères minimaux tels que décrits dans l'instrument harmonisé définissant des exigences minimales, ainsi que sur des considérations critiques sur la qualité et la numérisation de la production de données sur le budget-temps.

4. Après l'approbation par la Commission, en 2020, des premiers produits prioritaires élaborés par le Groupe d'experts dans la perspective de certains volets des orientations des Nations Unies (intérêt pour l'élaboration des politiques : démontrer l'utilité des données sur le budget-temps pour le suivi des objectifs du développement durable ; concepts et définitions ; modernisation des enquêtes sur le budget-temps ; instrument harmonisé définissant des exigences minimales ; assurance qualité dans le cadre des enquêtes sur le budget-temps)<sup>8</sup>, ce dernier a élargi et finalisé ses travaux sur l'instrument harmonisé définissant des exigences minimales et sur la qualité et la modernisation de la production de données sur le budget-temps. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), il a également élaboré un instrument d'évaluation rapide pour la collecte de données sur le budget-temps pendant les crises, sur la base des meilleures pratiques de ses membres<sup>9</sup>. On trouvera ci-dessous une brève description de chacun de ces axes de travail. Des informations complémentaires sur ces volets figurent dans des documents de référence spécialisés, accessibles en ligne sur le site Web de la Commission (<https://unstats.un.org/unsd/statcom/53rd-session/>). Ces éléments fondamentaux des prochaines orientations des Nations Unies sont soumis à la Commission pour approbation.

<sup>3</sup> Voir le document de référence présenté à la cinquante et unième session de la Commission, consultable à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/statcom/51st-session/documents/BG-Item3m-PolicyRelevance-E.pdf>.

<sup>4</sup> Joseph E. Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (2009) ; voir également [A/75/982](#).

<sup>5</sup> Voir <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/towards2025.asp>.

<sup>6</sup> Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/time-use/time-use-expert-group/>.

<sup>7</sup> Consultable à l'adresse suivante : [https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesf/F\\_93f.pdf](https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesf/F_93f.pdf).

<sup>8</sup> Consultable à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/statcom/51st-session/documents/>.

<sup>9</sup> Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/time-use/time-use-expert-group/>.

## A. Instrument de collecte de données sur le budget-temps harmonisé de façon à définir un certain nombre d'exigences minimales

5. Pour répondre aux demandes d'assistance des pays en matière de collecte de statistiques du budget-temps, en particulier dans le contexte du suivi des objectifs de développement durable, le Groupe d'experts a élaboré un instrument harmonisé définissant des exigences minimales pour la collecte de données sur le budget-temps, notamment pour la mesure de l'indicateur 5.4.1, exigences conformes à la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (2016) et à d'autres normes internationales, ce qui permet d'assurer la comparabilité entre les pays. L'instrument peut être utilisé par les organismes nationaux de statistique dans le format proposé, ou il peut être considéré comme la base ou l'ensemble de critères minimaux pour la conception d'une collecte de données plus détaillées sur le budget-temps au moyen de journaux ou de questions stylisées. Il a été conçu pour la collecte de données numériques.

6. La liste d'activités prédéfinie intégrée à l'instrument harmonisé a été approuvée par le Groupe d'experts sur la base : a) des informations disponibles dans une quinzaine de journaux simplifiés utilisés dans divers pays du monde ; b) des activités retenues dans les questions directes posées dans 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Elle couvre toutes les activités susceptibles d'être effectuées par une personne au cours d'une journée et comprend 25 activités (y compris une catégorie intitulée « Autres activités » pour tenir compte des activités qui ne sont pas énumérées). Cette liste a été élaborée pour être utilisée dans des journaux simplifiés et des questions directes et représente le niveau d'exigences minimales nécessaire à la production de statistiques du budget-temps conformes à la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (2016) (activités secondaires).

7. La version actuelle de l'instrument harmonisé définissant des exigences minimales met à jour et élargit considérablement la version examinée par la Commission à sa cinquante et unième session<sup>10</sup>. Cet instrument d'enquête léger est désormais complet. Il s'appuie sur la vaste expérience en matière de production de statistiques sur le budget-temps accumulée par les pays et les organisations membres du Groupe d'experts, et fournit les informations minimales requises pour la mesure et le suivi de l'indicateur 5.4.1, 9 des 25 activités prédéfinies étant liées aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés, afin de permettre la collecte des données granulaires nécessaires à une analyse genrée solide.

8. Les nouveaux éléments de l'instrument harmonisé définissant des exigences minimales, expliqués en détail dans un rapport de référence disponible sur le site Web de la Commission, comprennent : un questionnaire stylisé axé sur la liste de 25 activités susmentionnées, afin de proposer une autre solution aux pays qui ne souhaitent pas recourir au journal ; une section d'informations générales, présentant les variables minimales à collecter comme caractéristiques de référence dans les enquêtes sur le budget-temps ; la version finalisée du format léger du journal. Le rapport de référence dans lequel l'instrument est présenté contient également un élément supplémentaire qui compare deux systèmes internationaux de classification largement utilisés et promeut leur normalisation – les Enquêtes européennes harmonisées sur l'utilisation du temps et la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (2016) – afin de faciliter l'adoption de l'instrument harmonisé définissant des exigences minimales dans tous les pays. La Commission est invitée à l'examiner et à l'approuver, sachant néanmoins

<sup>10</sup> Consultable à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/statcom/51st-session/documents/BG-Item3m-MinimumHarmonizedInstrument-E.pdf>.

que le Groupe d'experts continuera de tirer des enseignements de l'expérience faite par les pays dans l'essai et l'utilisation de l'instrument.

9. Enfin, le Groupe d'experts a discuté de la collecte d'informations sur les soins passifs (codes 416, soins passifs aux enfants, et 425, soins passifs aux personnes adultes dépendantes, de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps). Il tient à saluer les travaux menés par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et les États-Unis d'Amérique pour élaborer une définition provisoire des « services de garde passive » élargissant les définitions des soins passifs dans la Classification internationale, ainsi que leurs réflexions initiales sur la manière de les mesurer. Ces travaux ne font pas partie de l'instrument proposé qui vise à assurer l'harmonisation entre les pays au moyen d'un ensemble d'exigences minimales. Toutefois, des informations sur les soins passifs et une définition provisoire des « services de garde passive » sont incluses en annexe du rapport de référence, à titre indicatif pour d'éventuels travaux futurs.

## **B. Modernisation des enquêtes sur le budget-temps**

10. La méthode traditionnelle d'enquête sur le budget-temps, fondée sur l'utilisation de journaux papier, nécessite d'importantes ressources, en particulier lors de la collecte et de la numérisation de l'information et du codage des activités. Par conséquent, le Groupe d'experts a convenu de moderniser la collecte de statistiques sur le budget-temps en encourageant le remplacement des journaux papier par des outils numériques, tels que les entretiens personnels assistés par ordinateur, les entretiens téléphoniques assistés par ordinateur, les entretiens sur site Web assistés par ordinateur et l'utilisation d'applications pour smartphones. Outre les coûts élevés de la collecte et du traitement des données, les organismes nationaux de statistique indiquent également que de faibles taux de réponse et des retards dans la diffusion des résultats des enquêtes rendent difficiles leurs enquêtes sur le budget-temps. Le Groupe d'experts encourage l'adoption d'une approche mixte combinant les outils numériques susmentionnés, qui permet de cibler différents groupes de population et de proposer à certains répondants différents moyens de participer, afin de réduire le défaut de réponse.

11. Conformément aux décisions 48/109 et 51/115 de la Commission, le Groupe d'experts a examiné les expériences d'utilisation de la technologie et de numérisation de la collecte de données sur le budget-temps dans différents pays. De nombreux pays, soucieux d'améliorer l'efficacité de la collecte de données, d'accroître la qualité des données et d'accélérer la diffusion des données, recourent de plus en plus à la technologie pour produire des statistiques sur le budget-temps. La technologie peut également faciliter l'application des classifications d'activités, notamment la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (2016), pendant toutes les phases de l'enquête, et, en particulier, elle simplifie le codage des activités pendant le traitement des données.

12. Le Groupe d'experts a également recensé et évalué les problèmes rencontrés par les pays, notamment s'agissant de l'accès à la technologie et de la couverture de celle-ci (pour les instruments à remplir soi-même) et d'un potentiel « effet de mode » à prendre en compte, en particulier dans les cas où les pays combinent divers modes de collecte des données. À cet égard, il a étudié les travaux d'Eurostat et de ses partenaires sur des outils innovants exploitables dans les enquêtes sur le budget des ménages et sur le budget-temps, notamment des solutions permettant d'alléger la

charge de travail des répondants, d'augmenter les taux de réponse et de réduire la charge de travail globale des organismes nationaux de statistique.

13. Le rapport actualisé sur la modernisation, disponible comme document de référence sur le site Web de la Commission, récapitule les travaux menés par le Groupe d'experts en 2021. Le rapport de référence contient des études de cas par pays et élargit considérablement le projet de texte soumis à la Commission à sa cinquante et unième session<sup>11</sup>, notamment en ce qui concerne le coût, la qualité, les considérations méthodologiques et les questions d'organisation, la représentativité de la population, ainsi que la protection des données et la confidentialité. Il présente les moyens modernes de collecte de données sur le budget-temps, notamment l'utilisation d'un ordinateur comparée à celle d'un smartphone, d'un site Web comparée à celle d'une application, la géolocalisation, ainsi que d'autres considérations, en exposant les avantages et les inconvénients de chaque méthode. Enfin, il décrit l'utilisation d'un mode mixte de collecte de données, à la fois auto-administré et effectué avec l'aide d'enquêteurs. Le document de référence sur la modernisation de la collecte des données sur le budget-temps sera intégré dans les prochaines orientations des Nations Unies.

### **C. Assurance qualité dans le cadre des enquêtes sur le budget-temps**

14. La qualité d'une enquête revêt une extrême importance si l'on veut obtenir des résultats pertinents, exacts et fiables. Des mécanismes d'assurance de la qualité devraient être mis en œuvre pour prévenir les pratiques inacceptables et réduire autant que possible les erreurs dans la production des données. En 2020, le Groupe d'experts a élaboré et présenté à la Commission un cadre initial de définition de la qualité dans le contexte des enquêtes sur le budget-temps afin d'orienter la collecte de données et de permettre une évaluation multidimensionnelle de la qualité des statistiques produites.

15. Le document de référence actuel sur la qualité, disponible sur le site Web de la Commission, développe et explique en détail le projet de document soumis à la Commission à sa cinquante et unième session<sup>12</sup>. Le rapport met l'accent sur les caractéristiques essentielles à prendre en compte dans la conception, avec des considérations importantes sur la qualité concernant particulièrement les enquêtes sur le budget-temps. Il couvre la qualité des enquêtes autonomes sur le budget-temps par rapport à un module inclus dans des enquêtes plus vastes, ainsi que les considérations de qualité spécifiques au mode de collecte des données (qu'il s'agisse d'un entretien personnel, d'une enquête téléphonique, d'une enquête en ligne ou d'un mode mixte). Dans le document de référence, les considérations de qualité sont abordées au regard de la période de référence pour la collecte des données sur le budget-temps, du contenu et du niveau de détail de l'enquête, des activités secondaires et simultanées et des informations contextuelles, y compris « pour qui » et « avec qui ». Enfin, le traitement post-enquête est également abordé, notamment le calcul du taux de réponse, le codage et l'édition du journal, l'imputation et la diffusion. Le document de référence sur la qualité dans le cadre de la collecte des données sur le budget-temps sera intégré dans les prochaines orientations des Nations Unies.

---

<sup>11</sup> Consultable à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/statcom/51st-session/documents/BG-Item3m-Modernization-E.pdf>.

<sup>12</sup> Consultable à l'adresse suivante : [https://unstats.un.org/unsd/statcom/51st-session/documents/BG-Item3m-Defining\\_Quality-E.pdf](https://unstats.un.org/unsd/statcom/51st-session/documents/BG-Item3m-Defining_Quality-E.pdf).

## **D. Le budget-temps pendant les crises : instrument d'évaluation rapide**

16. En réponse à la pandémie mondiale de COVID-19, le Groupe d'experts a mis au point un instrument d'évaluation rapide pour faciliter la collecte, l'analyse et la diffusion des données en temps utile en période de crise, comme la pandémie actuelle. L'instrument est destiné à être utilisé pour informer les décideuses et décideurs de l'impact de la crise sur la vie quotidienne et les habitudes des gens, car il fournit un instantané des « changements relatifs » et de la manière dont la population s'adapte à la situation. Il peut être adapté à tout type de situation de crise. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, il peut être utilisé pour recueillir des informations telles que les incidences du télétravail et de l'enseignement à domicile, ainsi que pour évaluer le temps supplémentaire consacré aux activités de soins non rémunérées, en particulier la garde des enfants. L'instrument cible une liste minimale d'activités et le temps consacré à chacune d'elles et évalue si ce temps est identique, supérieur ou inférieur à celui d'avant la pandémie. L'outil recommandé est un instrument de type questions stylisées avec des catégories de réponses prédéfinies plutôt que des questions ouvertes. Il vise à fournir une évaluation rapide de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités quotidiennes, et les résultats obtenus ne seront pas comparables à ceux qui sont habituellement recueillis dans le cadre des enquêtes sur le budget-temps. Il s'accompagne d'un questionnaire de base permettant de recueillir les informations essentielles pour effectuer une analyse utile. L'instrument, ainsi que les supports explicatifs, sont actuellement disponibles sur le site Web de la Division de statistique<sup>13</sup>.

## **E. Plans pour l'avenir**

17. En 2022 et 2023, la Division de statistique continuera, en collaboration avec le Groupe d'experts, à faire la synthèse des contributions techniques pour finaliser les orientations des Nations Unies. Pendant cette période, ils aideront également les pays à appliquer efficacement les solutions proposées pour collecter les données sur le budget-temps. Les orientations seront soumises à la Commission en 2024 et prendront en compte les enseignements tirés et les retours d'information reçus des différents pays sur l'utilisation des méthodes proposées.

## **III. Conclusions et suivi des dernières réunions du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées**

18. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées<sup>14</sup>, qui est composé de représentantes et représentants d'institutions

<sup>13</sup> Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/time-use/time-use-expert-group/TU-during-crises-instrument-final.pdf> et <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/time-use/time-use-expert-group/Background-domains-questionnaire-for-TU-during-crises-final.pdf>.

<sup>14</sup> Le Groupe se compose actuellement d'organismes nationaux de statistique de 21 pays, à savoir l'Afrique du Sud, le Brésil, le Canada, la Colombie, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la Géorgie, le Ghana, l'Inde, l'Italie, le Japon (coprésident), la Jordanie, le Kazakhstan, le Mexique, le Maroc, l'Ouganda, les Philippines, la République de Moldova, la Suisse (coprésidente), le Viet Nam et le Zimbabwe, ainsi que des organisations suivantes : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'OIT, l'Union interparlementaire, l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la CNUCED, le Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Institut de statistique de



internationales, régionales et nationales menant des programmes de statistiques genrées, a été créé en 2007 dans le but de promouvoir la collaboration entre les principaux acteurs concernés, de déterminer collectivement, de manière coordonnée, les domaines prioritaires aux fins de l'amélioration des statistiques genrées et de combler les lacunes à cet égard. En 2011, la Commission, par sa décision 42/102 (voir E/2011/24), a recommandé que le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur élargisse ses travaux de façon à tenir des réunions annuelles et à convoquer le Forum mondial sur les statistiques genrées tous les deux ans.

19. Depuis le dernier débat de la Commission sur les statistiques genrées, en mars 2020, deux réunions annuelles du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur ont eu lieu : la quatorzième, dont les conclusions sont rapportées ci-dessous, et la quinzième, qui a eu lieu après la soumission du présent rapport et dont les conclusions seront disponibles dans un document de référence sur le site Web de la Commission.

20. La quatorzième réunion annuelle du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur, organisée par la Division de statistique, s'est tenue en ligne les 4, 5 et 7 décembre 2020. Y ont participé 92 expert(e)s et statisticien(ne)s spécialistes des questions de genre, dont 34 qui représentaient 19 organismes nationaux de statistique<sup>15</sup>, les commissions régionales<sup>16</sup> et 15 organisations et entités internationales<sup>17</sup>. La réunion, dont la Division de statistique a assuré le secrétariat, était coprésidée par le Centre des statistiques de la Finlande et la Direction générale de la planification des politiques (normes statistiques) du Gouvernement japonais.

21. L'évolution des méthodes de mesure et de suivi de certains domaines où se posent des problèmes liés au genre et les incidences différenciées selon le genre de la pandémie de COVID-19 ont fait l'objet d'un examen et de discussions à l'occasion de la réunion. On trouvera ci-après plusieurs conclusions tirées de la réunion. Un rapport détaillé de la réunion est disponible sur le site Web de la Division de statistique<sup>18</sup>.

22. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur a pris note de différentes initiatives menées par des organismes nationaux de statistique pour recueillir des données presque en temps réel pendant la pandémie de COVID-19, afin de mesurer et de surveiller avec rapidité et efficacité des circonstances qui évoluent à grande vitesse. Parmi les mesures innovantes prises par des organismes nationaux de statistique pour relever les difficultés causées par la pandémie, on citera : de nouveaux partenariats au sein des organisations et entre elles ; des investissements

---

l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, les commissions régionales, la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales (secrétariat), ONU-Femmes, l'Organisation mondiale de la Santé et le Groupe de la Banque mondiale.

<sup>15</sup> Afrique du Sud, Brésil, Canada, Colombie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Géorgie, Ghana, Inde, Italie, Japon, Kazakhstan, Mexique, Maroc, Ouganda, République de Moldova, Suisse, Viet Nam et Zimbabwe.

<sup>16</sup> Commission économique pour l'Afrique (CEA), CEE, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

<sup>17</sup> FAO, OIT, Centre de développement de l'OCDE, OCDE/Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle, Division de la population, Division de statistique, PNUD, Institut de statistique de l'UNESCO, FNUAP, HCR, UNICEF, ONUDC, ONU-Femmes, OMS et Banque mondiale.

<sup>18</sup> Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/gender>.

accélérés dans les technologies de l'information ; le passage à des modes de collecte de données et la mise à jour des cadres s'appuyant sur la technologie ; l'étude plus poussée de sources de données non traditionnelles et complémentaires telles que les dossiers administratifs ; une plus grande souplesse dans la planification.

23. Des organismes nationaux et internationaux de statistique ont utilisé les entretiens téléphoniques et les applications Web comme méthodes pour collecter des informations pendant la pandémie. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur a noté qu'il importait de mettre au point ou de maintenir des bases de sondage de référence comportant des adresses électroniques et des numéros de téléphone, à compléter par des adresses postales et d'autres listes, en particulier dans les pays en développement, afin de pouvoir sélectionner de manière aléatoire des individus, des ménages et des entreprises. La capacité de tirer parti des infrastructures existantes pour un déploiement rapide et efficace a été évoquée à cet égard.

24. La collecte de données sur la violence contre les femmes pendant la pandémie a été jugée particulièrement complexe. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur a pris note des initiatives proposées consistant à utiliser des enquêtes d'évaluation rapide pour collecter des informations sur ce sujet sensible et a souligné les problèmes potentiels. Il a notamment fait observer qu'il importait de s'assurer que des protocoles d'éthique et de sécurité étaient en place lors de la collecte de données au moyen d'entretiens téléphoniques, étant donné que, pendant les périodes de confinement, les victimes potentielles pouvaient ne pas être seules lorsqu'elles répondaient aux questions.

25. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur a constaté que la crise de la COVID-19 avait poussé les organismes nationaux de statistique à envisager et utiliser des sources de données complémentaires et non traditionnelles, qui pourraient également être utilisées en période post-pandémique. Dans ce contexte, il a été noté que l'accès simplifié aux dossiers administratifs pendant la pandémie, par exemple, était une occasion bienvenue de mieux comprendre la nature et la disponibilité des informations dans les systèmes administratifs et un premier pas pour assurer une meilleure intégration des données entre les différents ministères dans le contexte de l'après-COVID-19.

26. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur s'est félicité de la mise en service de la plateforme en ligne élaborée par la Division de statistique, *The World's Women 2020: Trends and Statistics*, qui présente une compilation de 100 histoires brèves sur les données genrées couvrant les progrès vers l'égalité des genres depuis 1995, rédigées par la Division et les membres du Groupe. Il s'est également félicité de la mise en place d'un nouveau pôle mondial de données sur le genre<sup>19</sup> pour la diffusion de l'ensemble minimum d'indicateurs de genre, qui pourra être utilisé de façon intégrée avec d'autres bases de données géocodées gérées par la Division. Il a considéré que ce pôle de données était un bon exemple du rôle joué par les spécialistes des données pour faciliter l'utilisation des ressources en données et maximiser leur valeur. Il a félicité la Division pour le développement et le lancement de la plateforme, effectués comme prévu en 2021, et a reconnu le rôle critique et central que jouait la Division dans l'amélioration des données mondiales sur le genre.

27. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur a convenu qu'il importait de mettre au point une stratégie de communication solide à l'intention des organismes nationaux de statistique et de les aider à renforcer leurs capacités s'agissant des méthodes efficaces et modernes de diffusion des statistiques genrées. En période de crise, comme la pandémie actuelle, une stratégie solide était essentielle pour informer les utilisateurs de données et le grand public des changements adoptés

---

<sup>19</sup> Consultable à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/>.

par les organismes nationaux de statistique et les entités internationales dans leurs méthodes de collecte de données. Il convient également de mener une campagne de communication claire et ciblée lors de la publication des résultats d'enquête, en particulier pour souligner que les données collectées pendant la pandémie de COVID-19 pourraient ne pas être comparables aux données antérieures, en raison de perte de qualité des données ou de changements apportés aux instruments de collecte utilisés.

28. Sous la direction du Centre des statistiques de la Finlande, un sous-groupe du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur<sup>20</sup> a été chargé de recenser les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable pertinents du point de vue du genre, et de mettre à jour l'ensemble minimum d'indicateurs de genre, en tenant compte de la liste actualisée des indicateurs approuvée par la Commission à sa session de 2020. Après plusieurs séries de commentaires et observations faits par l'ensemble du Groupe, les recommandations du sous-groupe ont été finalisées en novembre 2021. L'ensemble minimum révisé d'indicateurs de genre figure en annexe du présent rapport, et la liste finale des indicateurs pertinents au regard du genre est disponible dans un document de référence sur le site Web de la Commission.

29. Sous la direction de l'UNICEF, un sous-groupe du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur<sup>21</sup> travaille depuis 2018 à l'élaboration de recommandations sur la manière d'utiliser les systèmes de données administratives comme sources d'indicateurs ventilés par sexe et d'indicateurs genrés requis pour suivre les engagements pris aux niveaux mondial, national et infranational en matière de politiques et étayer les programmes de développement. Les recherches menées jusqu'à présent montrent que les données administratives peuvent être utiles au suivi de l'égalité des genres, car elles sont régulièrement mises à jour et leur granularité permet l'analyse intersectionnelle des sous-populations vulnérables. Cependant, des défis majeurs subsistent, notamment une demande insuffisante de données genrées en l'absence de politique nationale en la matière, des capacités limitées de production de données, un manque de coordination entre les secteurs et les institutions, un manque de correspondance avec les définitions, la couverture et l'inclusion statistiques et de normalisation, un accès limité aux fichiers de données administratives et un manque de confiance dans l'utilisation des données administratives. De plus, certains pays ont souligné l'existence de problèmes spécifiquement liés au genre, comme le fait que les femmes et les filles sont moins susceptibles de posséder des documents d'identité ou d'avoir accès à certains services, ce qui réduit leurs chances d'être prises en compte par les systèmes administratifs. Un ensemble d'orientations assorties de recommandations sera établi pour améliorer l'utilisation des données administratives aux fins de l'analyse de genre, y compris la numérisation, le renforcement des capacités en matière de statistiques genrées dans l'ensemble de l'infrastructure statistique et l'établissement d'un mécanisme de coordination nationale pour soutenir la production de statistiques genrées dans les systèmes de données administratives pertinents.

30. Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 a exacerbé des problèmes de longue date concernant l'inégalité entre les genres et a mis en évidence la nécessité de disposer de meilleures données genrées, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. En 2021, la Division de statistique, en collaboration avec les commissions régionales, a

<sup>20</sup> Le Groupe consultatif sur les indicateurs de genre comprend le Brésil, l'Égypte, la Finlande (présidence), l'Italie, la Jordanie, les Philippines, ainsi que les organisations suivantes : CESAP, CESA, PNUE, HCR, UNICEF, ONUDC, ONU-Femmes et Banque mondiale.

<sup>21</sup> Ce groupe consultatif comprend le Brésil, le Canada, le Ghana, l'Inde, la Jordanie, le Maroc, l'Ouganda, le Zimbabwe, ainsi que les organisations suivantes : UNICEF (présidence), OIT, Centre de développement de l'OCDE, FNUAP, ONUDC, Banque mondiale, CESAP, CEPALC, CEA, Division de statistique et ONU-Femmes.

commencé à recenser et examiner les pratiques nationales en matière d'utilisation de sources de données non traditionnelles pour l'analyse genrée. Des réponses ont été reçues de 12 pays<sup>22</sup>, qui ont fourni un total de 33 études de données. Une première évaluation des informations reçues jusqu'à présent révèle que de plus en plus de pays exploitent désormais des sources de données genrées qu'ils n'utilisaient pas traditionnellement. Selon les différentes expériences nationales, les sources plus récentes peuvent inclure les registres administratifs, les mégadonnées, les données générées par les citoyennes et citoyens ou des combinaisons de sources. Cet inventaire des expériences nationales sera encore élargi et diffusé en ligne.

31. Enfin, à la cinquante et unième session de la Commission, la communauté statistique mondiale a demandé qu'une perspective de genre soit adoptée et intégrée dans tous les points de l'ordre du jour de la Commission, comme c'est, par exemple, la pratique actuelle à la Conférence statistique des Amériques (décision 51/115).

32. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur tiendra sa quinzième réunion du 6 au 8 décembre 2021 pour discuter, entre autres, des moyens d'intégrer une perspective de genre dans les points de l'ordre du jour de la Commission et de suivre les progrès connexes, tout en discutant également de son mandat général concernant l'intégration d'une perspective de genre dans toutes les phases de la planification, de la production et de l'utilisation des données et des statistiques, dans tous les domaines statistiques. Les conclusions de la réunion seront disponibles sur le site Web de la Commission. Elles comprennent notamment une proposition initiale du Groupe sur la portée, le contenu et le processus à appliquer pour soutenir les travaux en cours du Bureau de la Commission visant à intégrer une perspective de genre dans les activités de la Commission.

#### **IV. Conclusions du huitième Forum mondial sur les statistiques genrées**

33. La Division de statistique, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique suisse et la CEE et sous la direction du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur, a organisé le huitième Forum mondial sur les statistiques genrées virtuellement du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021, sur le thème « Bâtir un avenir plus équitable en s'appuyant sur les données genrées ». Environ 300 participantes et participants, dont 74 d'organismes nationaux de statistique et 26 d'autres agences gouvernementales, ont contribué au Forum. Le rapport des travaux est disponible en ligne<sup>23</sup>.

34. Les participantes et participants au huitième Forum mondial ont attribué à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes le mérite d'avoir initié la systématisation des statistiques genrées aux niveaux national et international, les gouvernements ayant convenu d'élaborer des politiques relatives au genre et de mener une action connexe pour lutter contre les inégalités entre les genres. Ils ont également noté que le Forum avait largement contribué à l'élaboration de statistiques genrées, notamment par la production et la communication de l'ensemble minimum d'indicateurs de genre, qui ont permis d'alimenter les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

35. Les discussions ont porté sur la demande accrue de données, notamment sur l'ampleur et la prévalence de la violence fondée sur le genre, en particulier la violence

<sup>22</sup> Afrique du Sud, Argentine, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Finlande, Ghana, Jordanie, Mexique, Pérou et Suisse.

<sup>23</sup> Voir [https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/genderstat-forum-8/Report%20of%20the%20GFGS\\_2021\\_FINAL.pdf](https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/genderstat-forum-8/Report%20of%20the%20GFGS_2021_FINAL.pdf).

entre partenaires intimes, pendant les confinements liés à la pandémie de COVID-19, et ont mis en évidence la nécessité d'établir des systèmes complets d'information sur la violence à l'égard des femmes, basés sur des sources de données multiples, afin de permettre la fourniture de services d'aide adéquats.

36. De plus, les participantes et participants au Forum :

a) Ont encouragé la production de données sur le budget-temps adaptées aux usages visés, et se sont félicités de la modernisation et du développement en cours d'outils pratiques et souples pour améliorer la pertinence, la disponibilité et la fréquence des données ;

b) Ont souligné l'utilité de la granularité des données dans la lutte contre les inégalités croisées et dans l'élaboration de politiques ciblées sur les besoins spécifiques des différents groupes sociaux vulnérables. Ils ont convenu que l'intégration des données à travers différentes sources était une voie à suivre pour plusieurs domaines de préoccupations liées au genre, les sources de données devant cependant être considérées comme complémentaires et non comme se substituant les unes aux autres et les utilisateurs devant être informés des problèmes de qualité qui pouvaient se poser avec les sources de données non traditionnelles, en particulier lorsque les données étaient initialement collectées à des fins autres que la recherche ;

c) Ont souligné l'importance d'un partenariat solide et d'un dialogue permanent entre les utilisateurs et les producteurs de données aux fins de la production de données générées fiables et adaptées aux usages visés, du recensement des lacunes en matière de données, de l'amélioration de la réputation des organismes nationaux de statistique et du renforcement de la confiance dans les statistiques officielles. Dans ce contexte, il a été souligné que les organismes nationaux de statistique devaient moderniser les processus et les systèmes de données afin de répondre aux nouveaux besoins des utilisateurs et de garantir la disponibilité en temps voulu d'informations de qualité ;

d) Ont recommandé de collecter les données personnelles en tenant compte, par défaut, de la dimension du genre pour améliorer l'utilisation des données. Le fait que les données soient ventilées par genre par défaut a considérablement augmenté leurs usages potentiels, prolongé leur durée de vie et donc réduit le coût global des activités de collecte de données ;

e) Ont encouragé l'intégration systématique d'une perspective de genre dans toutes les phases de planification, de production et d'utilisation des données et des statistiques, dans tous les domaines statistiques, en s'appuyant sur les travaux en cours de la Conférence statistique des Amériques et de la Commission. L'établissement de partenariats et de collaborations en matière de données dans divers domaines faciliterait l'intégration d'une perspective de genre dans l'ensemble du système des statistiques officielles ;

f) Se sont félicités des travaux méthodologiques en cours pour mesurer les sujets émergents associés à la question du genre, tels que l'identité de genre, le commerce, l'environnement et la fracture numérique entre les genres, et ont appelé à l'élaboration d'orientations statistiques des Nations Unies sur : l'utilisation des mégadonnées pour les analyses générées ; la production de statistiques sur la perspective et les expériences des hommes, y compris dans le contexte de la violence, afin de mieux en comprendre les causes profondes ; l'intégration de différentes sources de données pour établir un système intégré de statistiques générées ; la mesure des stéréotypes ;

g) Ont demandé que la Division de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur effectuent une étude sur les programmes de statistiques

générées dans le monde, afin d'évaluer l'état actuel des statistiques générées et de faire le point sur les progrès, ou l'absence de progrès, depuis la dernière étude exhaustive réalisée en 2012 ;

h) Ont demandé que des ressources financières suffisantes soient mobilisées pour la production, l'analyse et la diffusion de statistiques générées, tout en soulignant la nécessité de démontrer la valeur des données par leur utilisation adéquate dans les politiques et de formuler les besoins en données du point de vue des différents utilisateurs. Le financement des donateurs était une ressource non négligeable ; mais la mobilisation des ressources financières nationales revêtait une importance supérieure.

## V. La voie à suivre : les priorités pour 2022 et 2023

37. En 2022 et 2023, dans le cadre du Programme mondial de statistiques générées, les travaux de la Division de statistique et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur couvriront les activités décidées par le Groupe à ses quatorzième et quinzième réunions. En particulier, les priorités seront les suivantes : finaliser les orientations des Nations Unies sur les statistiques sur le budget-temps et d'autres supports méthodologiques, et mener des activités connexes de renforcement des capacités ; réaliser l'étude mondiale sur les programmes nationaux de statistiques générées et en diffuser les résultats ; élaborer et tester une proposition, basée sur des exemples concrets, sur la manière d'intégrer une perspective de genre dans les travaux de la Commission.

38. En outre, la Division de statistique, en collaboration avec le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur, organisera et convoquera les seizième et dix-septième réunions du Groupe et le neuvième Forum mondial sur les statistiques générées, prévu en 2023. Les pays sont invités à exprimer leur désir d'accueillir le Forum.

## VI. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

39. La Commission est invitée à :

a) Approuver les travaux de la Division de statistique et du Groupe d'experts sur les moyens novateurs et efficaces de collecter des statistiques sur le budget-temps, notamment l'instrument harmonisé définissant des exigences minimales pour la collecte de données sur le budget-temps, les considérations de qualité dans le contexte des enquêtes sur le budget-temps et les moyens de moderniser la production de données sur le budget-temps, en tant qu'éléments essentiels de la prochaine mise à jour des orientations des Nations Unies sur la production efficace de statistiques sur le budget-temps favorisant la comparabilité internationale ;

b) Approuver les plans proposés par la Division de statistique et le Groupe d'experts pour finaliser les orientations des Nations Unies et renforcer les capacités des pays dans le domaine des statistiques sur le budget-temps ; et à manifester son intérêt pour l'utilisation des méthodes proposées, notamment en introduisant l'utilisation de l'instrument harmonisé définissant des exigences minimales pour la collecte de données sur le budget-temps ;

c) Fournir des orientations sur la manière d'intégrer une perspective de genre dans tous les points de son ordre du jour (décision 51/115) ; rappeler le

rôle central que joue le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées pour toutes les questions liées à ces statistiques et se féliciter des premières discussions du Groupe sur le sujet ; et demander au Groupe de faire rapport en 2024 sur le plan et les recommandations qu'il propose sur la manière de donner suite à la décision et d'en suivre l'application, sur la base de travaux pilotes dans des domaines sélectionnés, entrepris en collaboration avec d'autres groupes thématiques ;

d) Prendre note des autres priorités de travail de la Division de statistique et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur dans le cadre du Programme mondial de statistiques genrées, notamment la réalisation d'une deuxième étude mondiale sur les programmes nationaux de statistiques genrées et l'organisation du neuvième Forum mondial sur les statistiques genrées, et soutenir ces autres priorités ; et inviter les pays à exprimer leur désir d'accueillir le Forum.

## Annexe

## Ensemble minimum d'indicateurs de genre\*

| <i>N° d'indicateur</i>  | <i>Indicateur</i>   | <i>Indicateur relatif<br/>aux objectifs de<br/>développement<br/>durable</i> | <i>Catégorie</i> | <i>Principal organisme</i>             |
|---|---|--|------------------|--|
| <b>I. Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources</b> |   |  |                  |  |
| I.1   | Nombre d'heures moyen consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence   | 5.4.1  | 2                | Division de statistique/<br>ONU-Femmes |
| I.2   | Nombre moyen d'heures consacrées au travail (charge de travail totale), par sexe  |  | 2                | Division de statistique                |
| I.3   | Taux d'activité des personnes âgées de 15 à 24 ans et de 15 ans et plus, par sexe   |  | 1                | OIT                                    |
| I.4   | Proportion de personnes employées travaillant pour leur propre compte, par sexe   |  | 1                | OIT                                    |
| I.5   | Proportion de personnes employées qui contribuent en tant que travailleuses ou travailleurs familiaux, par sexe   |  | 1                | OIT                                    |
| I.6   | Proportion de personnes employées qui sont employeuses ou employeurs, par sexe  |  | 1                | OIT                                    |
| I.7   | Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne sont pas dans un cursus d'éducation, n'ont pas d'emploi et ne sont pas en formation   | 8.6.1  | 1                | OIT                                    |
| I.8   | Répartition en pourcentage de la population active par secteur, par sexe (les secteurs sont l'agriculture, l'industrie et les services)   |  | 1                | OIT                                    |
| I.9   | Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles, par sexe   | 8.3.1  | 2                | OIT                                    |
| I.10  | Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap   | 8.5.2  | 1                | OIT                                    |
| I.11  | Proportion d'adultes (15 ans ou plus) possédant un compte dans une banque ou dans une autre institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles, par sexe             | 8.10.2   | 1                | Banque mondiale                        |
| I.12  | a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe ;<br>b) proportion de femmes parmi les titulaires de | 5.a.1  | 2                | FAO                                    |

\* Cet ensemble minimum d'indicateurs de genre diffère de la liste présentée lors des sessions précédentes de la Commission de statistique. Il a été mis à jour pour rendre compte des décisions convenues lors de la quatorzième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées, sur la base de la proposition de son Groupe consultatif sur les indicateurs de genre.



| <i>N° d'indicateur</i> | <i>Indicateur</i>  | <i>Indicateur relatif<br/>aux objectifs de<br/>développement<br/>durable</i> | <i>Catégorie</i> | <i>Principal organisme</i> |
|------------------------|--|--|------------------|----------------------------|
|                        | droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par type de droit  |  |                  |                            |
| I.13                   | Écart de salaire entre les genres, par activité, âge et situation au regard du handicap  | 8.5.1  | 2                | OIT                        |
| I.14                   | Proportion de personnes employées travaillant à temps partiel, par sexe  |  | 2                | OIT                        |
| I.15                   | Ratio emploi/population de la classe d'âge des 25-54 ans par sexe, type de ménage et présence d'enfants  |  | 1                | OIT                        |
| I.16                   | Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation d'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale) | 1.1.1  | 1                | ONU-Habitat                |
| I.17                   | Proportion de la population utilisant Internet, par sexe   | 17.8.1   | 1                | UIT                        |
| I.18                   | Proportion de la population possédant un téléphone portable, par sexe  | 5.b.1  | 2                | UIT                        |
| QI.1                   | Degré d'engagement du pays en faveur de l'égalité des genres dans l'emploi   |  | 1                | OIT                        |
| QI.2                   | Degré d'engagement du pays à soutenir la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale   |  | 1                | OIT                        |
| QI.3                   | Durée du congé de maternité  |  | 1                | OIT                        |
| QI.4                   | Pourcentage des salaires versés pendant le congé de maternité  |  | 1                | OIT                        |
| <b>II. Éducation</b>   |  |  |                  |                            |
| II.1                   | Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe  | 4.2.2  | 1                | ISU                        |
| II.2                   | Taux net total de scolarisation dans le primaire, par sexe   |  | 1                | ISU                        |
| II.3                   | Taux brut de scolarisation dans le secondaire, par sexe  |  | 1                | ISU                        |
| II.4                   | Taux brut de scolarisation dans le supérieur, par sexe   |  | 1                | ISU                        |
| II.5                   | Taux d'achèvement dans le primaire   | 4.1.2  | 1                | ISU                        |
| II.6                   | Taux d'achèvement dans le 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire  | 4.1.2  | 1                | ISU                        |
| II.7                   | Taux brut d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur   |  | 1                | ISU                        |

| <i>N° d'indicateur</i>                        | <i>Indicateur</i>   | <i>Indicateur relatif aux objectifs de développement durable</i> | <i>Catégorie</i> | <i>Principal organisme</i>                   |
|---|---|--|------------------|--|
| II.8  | Proportion de femmes parmi les enseignants ou professeurs de l'enseignement supérieur   |  | 1                | ISU  |
| II.9  | Taux d'alphabétisme des jeunes (15-24 ans), par sexe  |  | 1                | ISU  |
| II.10   | Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences dans le domaine des technologies de l'information et des communications, par type de compétence | 4.4.1  | 2                | ISU/UIT                                      |
| II.11   | Niveau d'instruction de la population âgée de 25 ans et plus, par sexe  |  | 1                | ISU  |
| <b>III. Santé et services connexes</b>        |   |  |                  |  |
| III.1   | Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale                                    | 3.7.1  | 1                | Division de la population                    |
| III.2   | Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, par sexe   | 3.2.1  | 1                | UNICEF/<br>Division de la population/<br>OMS |
| III.3   | Taux de mortalité maternelle  | 3.1.1  | 1                | OMS/<br>UNICEF/<br>FNUAP                     |
| III.4   | Couverture des soins prénataux  |  | 1                | UNICEF                                       |
| III.5   | Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié  | 3.1.2  | 1                | UNICEF                                       |
| III.6   | Prévalence de la consommation actuelle de tabac chez les personnes de 15 ans ou plus (taux comparatifs par âge), par sexe                               | 3.a.1  | 1                | OMS  |
| III.7   | Proportion de la population adulte qui est obèse, par sexe  |  | 1                | OMS  |
| III.8   | Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et appartenance à un groupe de population à risque               | 3.3.1  | 1                | ONUSIDA                                      |
| III.9   | Accès aux médicaments antirétroviraux, par sexe   |  | 1                | OMS  |
| III.10  | Espérance de vie à 60 ans, par sexe   |  | 1                | Division de la population                    |
| III.11  | Mortalité des adultes par cause et groupes d'âge  | 3.4.1  | 1                | OMS  |
| <b>IV. Vie publique et prise de décisions</b> |   |  |                  |  |
| IV.1  | Proportion de femmes occupant des postes ministériels dans le gouvernement  |  | 1                | UIP  |

| <i>N° d'indicateur</i>                            | <i>Indicateur</i>  | <i>Indicateur relatif aux objectifs de développement durable</i> | <i>Catégorie</i> | <i>Principal organisme</i>   |
|---|--|--|------------------|--|
| IV.2  | Proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux et b) les administrations locales   | 5.5.1  | 1                | UIP/<br>ONU-Femmes   |
| IV.3  | Proportion de femmes occupant des postes de direction  | 5.5.2  | 1                | OIT  |
| IV.4  | Pourcentage de femmes dans la police   |  | 2                | ONUDC  |
| IV.5  | Pourcentage de femmes juges  |  | 2                | ONUDC  |
| IV.6  | Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans prenant, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé procréative  | 5.6.1  | 2                | FNUAP  |
| QIV.1   | Existence d'un quota de genre au parlement (sièges réservés et quotas de femmes candidates imposés par la loi)   |  | 1                | UIP  |
| QIV.2   | Existence d'un quota de genre au parlement (quotas volontaires des partis)   |  | 1                | UIP  |
| QIV.3   | Existence d'une loi sur les statistiques genrées   |  | 2                | PARIS21 (à confirmer)  |
| <b>V. Droits humains des femmes et des filles</b> |  |  |                  |  |
| V.1   | Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge | 5.2.1  | 2                | OMS/<br>Division de statistique/<br>UNICEF/<br>ONU-Femmes<br>ONUDC/<br>FNUAP |
| V.2   | Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime, par âge et lieu des faits   |  | 2                | OMS/<br>Division de statistique/<br>UNICEF/<br>ONU-Femmes<br>ONUDC/<br>FNUAP |
| V.3   | Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale, par âge   | 5.3.2  | 2                | UNICEF   |
| V.4   | Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans  | 5.3.1  | 2                | UNICEF   |
| V.5   | Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans ; et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge   | 3.7.2  | 1                | Division de la population  |

| <i>N° d'indicateur</i> | <i>Indicateur</i>   | <i>Indicateur relatif aux objectifs de développement durable</i> | <i>Catégorie</i> | <i>Principal organisme</i>              |
|------------------------|---|--|------------------|---|
| QV.1                   | Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des genres et de non-discrimination fondée sur le genre | 5.1.1  | 2                | ONU-Femmes/<br>Banque mondiale/<br>OCDE |
| QV.2                   | Existence de lois sur la violence domestique  |  | 1                | ONU-Femmes                              |
| QV.3                   | Caractère discriminatoire ou non des droits de succession envers les femmes et les filles   |  | 1                | OCDE/Banque mondiale                    |
| QV.4                   | Âge minimum légal au mariage, par sexe  |  | 1                | Division de statistique                 |

*Abréviations* : FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la population ; ISU, Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques ; OIT, Organisation internationale du Travail ; OMS, Organisation mondiale de la Santé ; ONUDC, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; ONU-Femmes, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; ONU-Habitat, Programme des Nations Unies pour les établissements humains ; ONUSIDA, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ; PARIS21, Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle ; UIP, Union interparlementaire ; UIT, Union internationale des télécommunications ; UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'enfance.